



**QU'EST-CE QUE LE RISQUE DE MARK TO MARKET ET LES RISQUES LIE A LA RESILISATION ANTICIPEE D'UN CONTRAT DERIVE ?**

**Le risque de Mark to Market**

Les risques liés aux marchés financiers sont des risques de perte en capital liés à l'évolution de la valeur de marché (mark-to market), c'est-à-dire au prix des instruments financiers. En cours de vie, le prix d'un instrument financier est influencé par un certain nombre de facteurs, comme par exemple l'évolution des taux d'intérêt, le facteur temps, les fluctuations des cours de change, l'évolution de la volatilité des marchés, l'évolution du risque de contrepartie de l'émetteur de l'instrument, (liste non exhaustive,...).

**Les risques de la résiliation par anticipation d'un contrat de dérivé**

Un contrat de dérivé de change, taux ou matières premières ne peut être résilié par anticipation qu'avec l'accord de la contrepartie et sous certaines conditions. L'investisseur doit en particulier garder à l'esprit que, selon les circonstances, il pourra difficilement obtenir la clôture anticipée de sa position, ou alors seulement à un coût élevé.

L'investisseur doit prendre en considération non seulement le risque de marché, comme pour les dérivés négociés sur les marchés réglementés, mais également d'autres risques tels que le risque de volatilité, le risque de liquidité, le risque de contrepartie sur BNP Paribas, etc et le risque lié au fait que l'investisseur n'a pas le choix de sa contrepartie, ce qui peut se traduire par une perte d'opportunités.

La résiliation anticipée d'un contrat de dérivé de change, taux ou matières premières engendre le versement d'une soulte en la faveur de l'investisseur ou en sa défaveur.

Cette soulte est calculée en fonction des conditions de marché au jour de la résiliation du contrat et correspond au montant que BNP Paribas recevrait de la part de l'investisseur ou lui verserait à cette date si la Banque devait reprendre l'intégralité des droits et obligations financiers de l'investisseur au titre du contrat.

**En savoir plus**

*Votre conseiller se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.*